

Devenir propriétaire c'est possible !



LE BAIL REEL SOLIDAIRE : UN DISPOSITIF INNOVANT

Le Bail Réel Solidaire (BRS) offre aux ménages l'opportunité de devenir propriétaires d'un logement neuf, en zone tendue, à un prix accessible.

Ce dispositif constitue une véritable passerelle entre la location et l'accès à la propriété. Le principe du BRS repose sur la dissociation entre le foncier et le bâti, ce qui permet de réduire significativement le coût du logement. Vous devenez propriétaire uniquement du logement, tandis que vous louez le terrain auprès d'Immobilier Atlantique Aménagement, agréée Organisme Foncier Solidaire (OFS), en contrepartie d'une redevance modérée. Le bail réel solidaire, d'une durée de 80 ans, vous garantit un loyer abordable pour la partie foncière.



ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le logement doit être utilisé en tant que résidence principale et les revenus du ménage ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous (plafonds de ressources 2026*) :

Nombre de personnes	Zone A (et A bis)
Personne seule	38 844 €
2 Personnes sans personne à charge (hors jeune ménage)	58 057 €
3 Personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage	76 105 €
4 Personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	90 863 €
5 Personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	108 107 €
6 Personnes ou personne seule + 4 personnes à charge	121 650 €
Par personne supplémentaire	13 557 €

Zone A et A bis : Agglomération parisienne, Côte d'Azur, et communes particulièrement tendues (Genevois, Lyon, Annecy, Deauville, Bordeaux, La Rochelle...).



SIÈGE SOCIAL
20 rue de Strasbourg, 79027 Niort Cedex

Agence de **LA ROCHELLE**
4 rue de la Somme, 17000 La Rochelle

atlantic-amenagement.com

Découvrez
le **Bail Réel Solidaire**

05 17 837 837

HABITEZ LA ROCHELLE, AUTREMENT !

Faites de La Rochelle le point de départ de votre nouvelle vie.

Rédaction & réalisation : Immobilier Atlantique Aménagement - Crédits photo : Immobilier Atlantique Aménagement - Impression : Imprimerie Rochelaise



7 logements du T2 au T3 à partir de

146 400 €

résidence déjà livrée
et éco-conçue

Les Berges de
TASDON

📍 Quartier de Tasdon
📍 Rue Emile Normandin,
La Rochelle



Le quartier De Tasdon

LA TRANQUILITÉ AUX PORTES DU CENTRE-VILLE

Nichée à quelques minutes du centre-ville, la résidence Les Berges de Tasdon vous propose de profiter pleinement des atouts de La Rochelle, tout en bénéficiant d'un environnement calme et paisible.

Le quartier de Tasdon se distingue par sa proximité avec la gare SNCF et son marais, véritable refuge de biodiversité au cœur de la ville. Situé au sud du centre historique de La Rochelle, il est entouré par les quartiers de Villeneuve-Salines et des Minimes, ce dernier étant reconnu pour son campus universitaire dynamique. Paisible et équilibré, le quartier de Tasdon est parfaitement desservi par les transports en commun et se trouve à seulement 5 minutes à vélo du cœur de la ville. Ses établissements scolaires, ses commerces, ainsi que ses services publics et médicaux en font un lieu de vie recherché, offrant tranquillité et praticité, à deux pas de l'effervescence rochelaise.



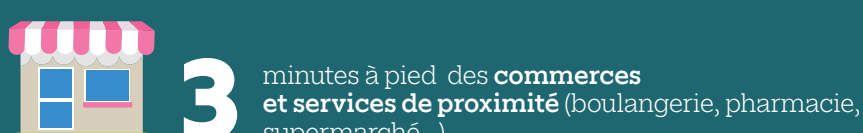
7 logements accessibles de type 2 (1 chambre) et 3 (2 chambres) en **Bail Réel Solidaire (BRS)**



2 minutes à pied de l'arrêt de bus le plus proche



5 minutes à pied des écoles et collèges



3 minutes à pied des commerces et services de proximité (boulangerie, pharmacie, supermarché...)

LA RÉSIDENCE LES BERGES DE TASDON

La résidence Les Berges de Tasdon bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur d'un quartier en plein renouveau.

À proximité des commerces, des services, des transports et des espaces naturels, elle offre un cadre de vie idéal pour conjuguer confort, mobilité et sérénité. Pensée à taille humaine, la résidence s'intègre harmonieusement dans son environnement et répond aux attentes des ménages souhaitant devenir propriétaires à La Rochelle.

Les plus qui font la différence

UN CONFORT DURABLE À PORTÉE DE TOUS

→ Confort au quotidien

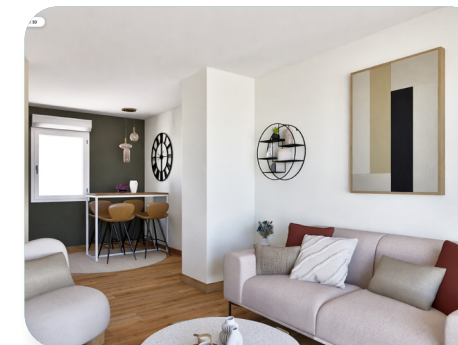
Du T2 au T3 en Bail Réel Solidaire, les appartements ont été conçus pour répondre aux besoins de leurs occupants avec des espaces optimisés, des pièces lumineuses et des aménagements favorisant le confort de vie.

→ Espaces extérieurs

Tous les appartements disposent d'un espace extérieur privatif, sous forme de terrasse ou de jardin, offrant un véritable prolongement de l'espace de vie et un cadre agréable au quotidien.

→ Prestations de qualité

La résidence Les Berges de Tasdon se compose de 33 appartements répartis sur cinq niveaux (R+4), complétés par un local d'activité en rez-de-chaussée, un parking sécurisé en sous-sol et un espace dédié aux deux-roues. Chaque logement est équipé d'un chauffage individuel au gaz, d'une ventilation mécanique contrôlée et de prestations de qualité, alliant confort, praticité et maîtrise des consommations énergétiques.



Étiquette
énergétique
C



UNE CONSTRUCTION DURABLE ET PERFORMANTE

*Les Berges de
Tasdon :
une résidence
où performance
énergétique
rime avec confort.*



PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

Conforme à la réglementation thermique RT 2012, la résidence bénéficie d'une isolation thermique et acoustique performante, limitant les déperditions d'énergie tout en assurant un excellent confort en toute saison.



CONSTRUCTION
DE QUALITÉ

Réalisée avec des matériaux durables (béton armé, menuiseries PVC et aluminium, revêtements en grès cérame) et des équipements de dernière génération, la résidence est conçue pour offrir fiabilité, pérennité et faibles besoins d'entretien.

Des budgets adaptés

TYPOLOGIE ET PRIX* EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

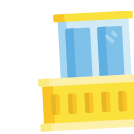
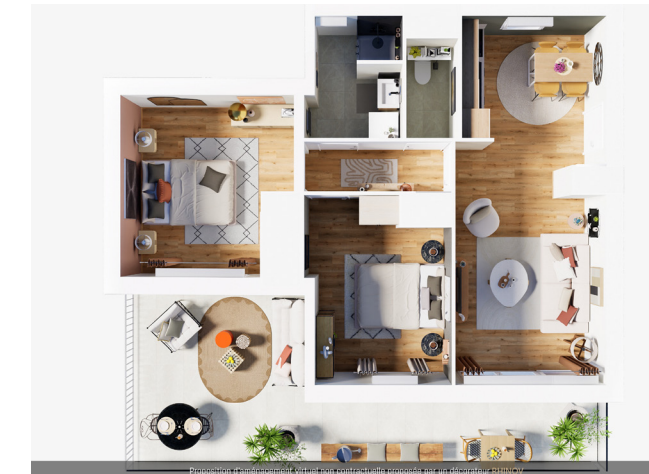
Appartement T2

de **146 400 €** à **173 143 €**



Appartement T3

de **215 209 €** à **262 240 €**



Tous ces logements proposent
un jardin ou un balcon



*hors redevance mensuelle OFS